

Dans la vallée du Vareille, terrain des fouilles de Glozel. Le grand-père Fradin gardant son troupeau.

## L'EPOPEE DE GLOZEL

Par le Docteur TRICOT-ROYER

Maitre de Conférences à l'Univ. de Louvain

*Arma virumque cano...*

### I. — LA GLOZÉLIADE

**FERRIÈRES.** — A l'extrême frontière sud qui sépare les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme, dans l'anse formée par les monts de la Madeleine et les Bois-Noirs, au sein d'un pays mamelonné de collines à silhouettes douces qui sont les derniers contreforts des montagnes du Forez, Ferrières-sur-Sichon occupe avec bonheur le fond d'un entonnoir plaisant à l'œil.

On trouve à Ferrières bon souper et bon gîte. A l'une de ses hostelleries, le Touring-Club de France a décerné naguère l'un de ses plus beaux diplômes pour sa manière d'accueillir le voyageur de passage. Les truites et les écrevisses y sont appréciées et les bécasses y font la joie des automobilistes; ceux-ci faisant volontiers le crochet pour toucher Ferrières. Dans les quelques rues de la commune, vaguent les poules, les canards et les oies qui jacassent, attendant, sans impatience, l'heure de figurer sur les menus réconfortants de mon ami M. Paput. Le vin dont s'honore la région est un savoureux petit blanc teinté d'or vert, il met de la joie au cœur et « valorise » avec un égal succès les plats les plus simples comme les plus corsés. Les coteaux qui le fournissent bordent

une plaine des plus fertiles, copieusement irriguée par l'Allier et ses affluents, c'est la Limagne. Elle mesure 60 kilomètres de longueur sur une largeur de 30 à 35. Elle touche, au sud, à l'Auvergne et descend jusqu'aux environs de Vichy, encadrée de son rempart de collines, derrière lesquelles se profilent les grosses montagnes lointaines. Bien abritée donc, elle conserve la souvenance d'un ancien lac tertiaire où se sont déposées d'épaisses couches de marne et de calcaire. La couche arable y est drainée et fertilisée par un lit de cendres volcaniques. Ce ne sera pas le moindre mérite de Glozel d'avoir révélé au monde ce délicieux paradis, assis dans l'abondance à 23 kilomètres à peine au sud-est de Vichy.

**VERS GLOZEL.** — Pour monter à Glozel, qui perche sur le bord renversé de l'entonnoir, à 4 kilomètres de l'église paroissiale, on prend la route d'Aronnes. Aronnes est pittoresquement assise sur le chemin de Vichy, à 9 kilomètres de Ferrières, au confluent du Vareille et du Sichon.

La montée est douce, le macadam presque lisse. A droite des roches éruptives escarpées. C'est un basalte volcanique dont les stratifications montent droit vers le ciel. Cela se taille en carrières

Bibliothèque Maison de l'Orient



144296

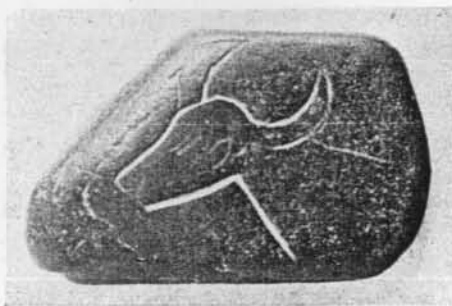
qui fournissent aux bâtisseurs indigènes leurs matériaux de construction. Après vingt minutes de côte, la route bifurque : un chemin tentateur vous attire à gauche, au fond de la vallée où chante le Sichon, une rivière torrentielle argentée qui se ramifie en cinq, dix, vingt ruisselets bondissant au plus vite par-dessus les galets arrondis et léchant les flancs seulement aux pierres les plus grosses ; on traverse aisément en sautant de l'une à l'autre. Ne vous laissez pas séduire. Négligions donc ce chemin dévalant là-bas vers Moulin-Piat et continuons à gravir la pente. Voici un coude brusque, une grande maison claire, d'allure patricienne avec de hauts pins qui la cantonnent aux angles ; quelques maisons, aux tons gris et vieux-rose, crenèlent la crête de l'entonnoir et nous traversons le hameau de Cheval-Rigon. Maintenant le panorama se développe superbe : des mamelons à n'en pas finir ; un cône tronqué, géométriquement parfait, se couronne des ruines imposantes du château de Mont-Gilbert ; sur la gauche, dans le lointain, s'écrase l'immense coupole du Puy-de-Dôme. Encore mille mètres de marche, descendante cette fois, et voici s'amorcer à la route un méchant sentier, entre les ronces et quelques buissons rabougris. Un écriteau cloué sur un poteau porte l'inscription suivante :

GLOZEL  
STATION NEOLITHIQUE  
MUSEE A 100 METRES

Chemin irrégulier, un peu encaissé ; on glisse dans la glaise, on s'éclabousse dans les mares ; puis un tas de fumier d'où bondit un grand chien noir, peu rassurant, qui aboie en montrant des dents de loup. Nous sommes à Glozel !

Que signifie le nom de Glozel ? Il dérive du mot « Cloz » dont il a tous les sens. M. Audollent en a trouvé de nombreuses variantes sur des cartes anciennes : Le Glozel, Clozet, Glozet, Glozel et Clozel.

La prononciation Glozel au lieu de Clozel, dit M. Loth, doit être due à une habitude locale sporadique. C'est tout à fait exact. Lorsqu'après notre excursion dramatique dans les forêts de



*Tête de bovidé gravée sur un galet*

l'Assise, nous nous sommes abrités dans l'hospitalière chaumière de M. et Mme Feugère, sabotiers, au hameau désert de la Burniole, nous y fîmes la connaissance de leur petit Claude qu'on appelait Glôde. Je leur ai demandé de prononcer le nom de la prune fameuse dédiée à une reine de France, ils ont articulé « Renneglôde » abso-

lument comme le font les populations flamandes. Le nom de Glozel est très répandu ; on le trouve, paraît-il, dans sept communes de l'Ille-et-Vilaine (Loth).

**LE HAMEAU.** — Il y a là quatre maisons en pierre du pays, avec leurs dépendances. Elles encadrent tant bien que mal une espèce de « patio » commun sillonné d'ornières. Glozel compte en tout 29 habitants. La plus importante des habitations est celle des Fradin : la deuxième à droite, soudée à la première. Elle comporte un corps de logis à deux étages, une porte vitrée avec une fenêtre d'un côté et une lucarne de l'autre. Au pignon libre s'amorce une annexe avec une porte vitrée également, une fenêtre et un seul étage. La première porte est surmontée d'une enseigne annonçant le Musée de Glozel. Elle donne accès à l'ancien salon, une pièce de deux mètres de profondeur sur six de largeur. C'est là que sous des vitrines de fortune et sur des étagères rustiques voisinent les deux mille objets qui ont bouleversé le monde.

La porte de l'annexe s'ouvre sur la cuisine-salle-à-manger-salon du ménage patriarcal des Fradin. En entrant, on longe à gauche une table immense toujours dressée et prête à accueillir le visiteur sympathique ; au fond une immense cheminée où mijote le pot-au-feu. Au-dessus de la fenêtre qui éclaire cette pièce, s'ouvre à l'extérieur une niche où règne saint Antoine de Padoue.

La présence du thaumaturge est opportune chez ces chercheurs d'objets perdus depuis des millénaires.

**LES FRADIN.** — Le ménage se compose du grand-père Fradin et de la grand-mère, de leur fils et bru, M. et Mme Antoine Fradin-Fradin, et des quatre enfants de ces derniers. L'aîné, Emile, désormais illustre, est né le 8 août 1906.

Il est petit, nerveux, a le teint rose et l'œil vif. Complaisant et serviable, il a l'allure franche et un peu gouailleuse du fermier wallon. Il a deux sœurs, Yvonne et Marcelle. Quant au petit Marius, beaucoup plus jeune, on ne le voit guère, étant toujours à l'école ou en route. Comme l'école est à une lieue, il a fort à faire durant sa journée.

Madame Fradin, grand'mère, est très coquette paysanne ; sur ses bandeaux noirs, elle porte à ravir la coiffe auvergnate : un fond blousant de tulle, serré à la tête, et bordé d'une auréole plate et empesée.

Les Fradin sont cultivateurs aisés. Ils possèdent et font valoir un domaine (c'est le terme usité) de 43 hectares que Claude le grand-père, parcourt le fusil à l'épaule et le chien rivé aux jambes. Un camarade de marche qui fut pendant vingt ans notaire à Mayet-de-Montagne, le chef-lieu du canton, me dit tout le bien qu'il pense de la famille dont il me cite maints traits touchants.

Je viens de dire que les parents d'Emile sont les Fradin-Fradin. « Cousin et cousine ? » demandai-je. — « Oh ! non, me répond le grand-père, qui fut pendant vingt ans conseiller municipal, il y en a des Fradin à Ferrières ! Je sais que nous sommes en ce moment quarante électeurs de ce nom dans la commune ». Et, en effet, ce nom que nous ignorions il y a peu de temps, se lit sur beaucoup d'enseignes, et lorsqu'en tournant autour de l'église, j'ai salué le coquet monument dressé

aux héros de la guerre, j'ai lu sous la devise *Gloria Victoribus* les noms de Claude Fradin, François Fradin, François Fradin, Jacques Fradin — quatre Fradin de Ferrières morts pour la patrie.

Depuis que des événements récents sont venus assombrir l'existence paisible des Fradin, les populations voisines se sont émues et leur ont porté de précieux témoignage d'estime. Ce sont des listes de protestataires indignés affirmant hautement la bonne foi et la profonde honnêteté des Fradin : la liste de Ferrières-sur-Sichon compte trente colonnes serrées de signatures, celle de Mayet-de-Montagne douze colonnes et celles d'Aronnes environ trente colonnes de papier-ministre. Des certificats portent le cachet de la commune et la signature du maire.

**LES DURANTHONS.** — On passe devant la maison, on contourne le fumier où picorent les poules, on laisse à droite le pignon de la longue étable, qui fait angle droit avec la façade d'une étable voisine, et l'on descend pendant 400 mètres le long d'un chemin particulier (1). Dans les prés pâturent les douze admirables vaches des Fradin : elles sont blanc-crème, hautes sur pattes, mais de corps lourd et imposant, avec des têtes fortes,

(1) C'est parce que le père Fradin lui interdisait l'accès de ce chemin qu'un officier de 24 ans fit sauter, d'un coup de poing, deux dents de la bouche du vieillard. Cet épisode vient d'être jugé par le tribunal de Moulins.



*Le Docteur Morlet et Emile Fradin au champ de fouilles de Glozel.*

solidement encornées, vrais types du plus beau bétail bourbonnais. Et voici que tout-à-coup, s'ouvre sous nos pas la vallée du Vareille. La pente est raide, dangereuse en temps de pluie à cause de l'argile glissante sous l'herbe courte. Lorsque M. Salomon Reinach fit le voyage on fut obligé de creuser un escalier qui porte son nom, et lors des fouilles du Comité d'Études, l'illustre savant se fit héroïquement traîner à pied d'œuvre en char à bœufs !

Un peu avant d'arriver à la rivière, et séparé d'elle de 4 à 5 mètres, voici l'enclos. Il mesure environ cinq ares et brise la pente en une faible esplanade. Il est maigrement défendu contre les indiscrets par quelques fils barbelés cloués sur de méchants pieux de bois, mais un écriteau annonce la présence de pièges à loups. C'est le fameux *Champ des Morts de Glozel*.

**LA DÉCOUVERTE.** — Le 1<sup>er</sup> mars 1924, le jeune Emile, il avait alors 17 ans, tenait les mancherons de sa charrue que tiraient une paire de bœufs aiguillonnés par son grand-père. L'attelage entamait ce jour-là, le labour d'un terrain encore vierge du soc. Boisé de vernes et de hêtres, couvert de ronces et de fougères, le champ venait d'être préparé par un défrichage au pic. Les ouvriers, en attaquant les souches demeurées en terre, avaient mis au jour des poteries auxquelles nul ne prit garde et qui volèrent en éclats. En un certain point, les ouvriers avaient même rencontré une *roche* sur laquelle leurs pioches n'avaient pas insisté. Passant à cet endroit précis le 1<sup>er</sup> mars, la charrue d'Emile Fradin reçut le choc qui mit au jour deux briques. Elles portaient des creux, des cupules, dans lesquelles M. Fradin pensa reconnaître des marques de doigts enfoncés. Désirant compléter l'œuvre de nettoyage avant de pousser plus loin le labour, M. Fradin prit une pioche et se mit en devoir de creuser. Il découvrit un pan

de mur. Le terrain déblayé de proche en proche montra bientôt une *fosse ovale* dont les parois étaient revêtues de briques emboîtées les unes dans les autres par des mamelons et cupules en parfaite correspondance. Un lutage d'argile complétait le jointement. A chaque extrémité de la fosse, dont les dimensions étaient celles d'un homme couché, une lourde pierre levée formait seuil. Le fond était constitué par seize dalles d'argile reposant sur un blocage d'argile et de gravier. Ce blocage, ainsi que les briques des parois latérales semblaient avoir subi une cuisson d'ensemble. Les parois brillaient au soleil comme si elles étaient vitrifiées... Les dalles d'argile formant plancher et lutées à la glaise ne portaient, elles, aucune trace du feu, — ce qui donne à croire qu'elles furent posées postérieurement à la cuisson globale. Ayant déterré cette excavation si curieuse, le jeune Fradin fit montre d'une intelligence dont manquèrent par la suite d'autres visiteurs soi-disants plus instruits. Il laissa tout en place.

Tel est le récit de l'origine des fouilles que *l'Illustration* présenta à ses lecteurs en septembre dernier en un article qui fut, pour une grande part, la cause de tout le bruit fait depuis lors autour du gisement (1).

Nous croyons nécessaire de compléter cette narration en mettant en relief, au cours des prodromes de Glozel, le rôle prépondérant qu'y remplit Mlle Adrienne Picandet.

**M<sup>lle</sup> PICANDET.** — Un matin, sur le champ de fouilles le D<sup>r</sup> Morlet nous présente à M<sup>lle</sup> Picandet, institutrice chargée d'école à Ferrières-sur-Sichon. C'est elle qui, la première, devina l'importance de Glozel. Elle veut bien nous dire la genèse de l'événement.

« Me conformant à une note récente de mes supérieurs hiérarchiques, j'avais entrepris l'examen des vestiges abondants du passé que renferme la commune de Ferrières, et sur lesquels je me proposais de dresser un rapport



*Objet en terre à peine cuit ayant peut-être servi de peson de tissage. Sa cuisson légère est caractéristique de la céramique du néolithique ancien ; elle ne peut être mieux illustrée que par la pénétration de radicules au travers de sa substance.*

(1) Voir *l'Illustration* n° 4409 (3 septembre 1927) p. 212 et suiv. ; article de M. Jean Labadié.



*La maison Fradin.* La porte surmontée d'un écriteau est la porte du musée de Glozel. A gauche, la grange ou fut opérée une perquisition à la suite de la plainte de la Société Préhistorique de France.

détaillé. A cet effet, vers les débuts du mois de mars 1924, je fis visite aux propriétaires d'un petit bien dont les terres sont situées sur l'emplacement d'une très ancienne ville dénommée « Les Clairières », dont l'existence remonterait à plus de 800 ans avant notre ère. Voici d'ailleurs en quels termes la tradition nous en est transmise : « Cette grosse ville de près de 7.000 âmes était située entre les deux villages actuels de « Chez Gentil » et « Chez Démon » : elle était construite en huttes misérables ; elle pratiquait le commerce du bois, et ses habitants étaient de race Celte ou Gauloise. Les sacrifices offerts aux dieux avaient lieu sur une petite colline appelée aujourd'hui « Montagne des Clairières » Cette ville aurait été détruite par les Visigoths ». L'humble hameau de Glozel en occupe l'emplacement. J'y rencontrai M. Fradin et son fils labourant leur champ. Ayant exposé le but de ma visite, M. Fradin fils m'exhibe une sorte de dalle rectangulaire, longue de 30 cm. environ et large de 15 cm. grossièrement façonnée, portant l'empreinte profonde d'une main très large. J'incitai le jeune homme à fouiller plus à fond le sol à l'endroit où le soc de la charrue s'était heurté à cette dalle. Ma suggestion devait être féconde. A 1 mètre de profondeur, nous mîmes à nu un dallage de briques semblables, posées deux à deux, à plat sur le fond et sur une longueur d'environ 2 m. 50 ; sous les dalles, une couche de pierres, puis du ciment, puis une terre rouge. Plus profondément, nous découvrîmes des parcelles d'ossements, et de nombreux débris de poterie, reliefs probables d'urnes funéraires. A l'extrémité du dallage se trouvait une énorme dalle placée, celle-ci, verticalement et qui devait émerger du sol de l'époque, simple signe de repère pour la sépulture, sans doute. Nous avons trouvé de même quelques petites briques percées de trous en nombre variable, et d'autres portant à leur surface des aspérités demi-sphériques destinées à l'emboîtement dans les premières. Comme la découverte me paraissait susceptible du plus grand intérêt, je crus de mon devoir d'y intéresser les autorités d'autant plus que les curieux déjà nombreux ne se faisaient pas faute d'emporter de « petits souvenirs ». J'avais la conviction absolue que des fouilles méthodiques amèneraient des découvertes intéres-

santes. Tout ceci, dans les mêmes termes ou à peu près, je l'ai consigné dans une lettre datée du 20 mars 1924 et adressée à M. l'inspecteur d'académie. »

Et voilà comment l'esprit en éveil d'une humble institutrice de village va doter le monde de la plus extraordinaire station préhistorique connue jusqu'à ce jour.

En tiendra-t-on compte ? Peut-être en France, mais à Rome il y a deux mille ans Virgile murmurait déjà :

*Sic vos non vobis mellificatis apes.*

**MM. VIPLE ET CLÉMENT.** — Entre en scène alors M. Viple, procureur de la République à Moulins, aujourd'hui président de la *Société d'Emulation du Bourbonnais*. Faisant allusion à l'enquête de l'inspecteur d'académie auprès des membres du corps professoral, il déclare que les réponses furent nombreuses et que le dossier ainsi formé lui fut communiqué ainsi qu'à M. de Brinon, son prédécesseur au siège présidentiel. Tous deux furent frappés du rapport de Mlle Picandet, et ils furent d'accord pour confier à M. Clément, instituteur à la Guillermie, la mission d'un premier examen des trouvailles qui eut lieu le 9 juillet 1924.

Il fut alors recueilli un certain nombre d'échantillons dont partie fut expédiée à M. le D<sup>r</sup> de Brinon. Au premier abord, M. Clément, crut, lui aussi, se trouver en présence d'une sépulture

M. Viple se rendit à son tour à Glozel dans les derniers jours de juillet 1924, en compagnie de Mlle Picandet, de M. Clément et de M. Giron, photographe. Il se déclara très embarrassé sur la nature de la découverte et résolut de consulter l'un des maîtres de la science préhistorique le Dr Capitan. Pour lui permettre de mieux apprécier les pièces, il fit prélever divers échantillons qui lui furent adressés dans la suite. Malheureusement M. Capitan était absent lorsque le colis arriva à son domicile: il y resta en souffrance pendant... treize mois, jusqu'au mois d'août 1925.

M. Viple continue ainsi le récit des faits qui se sont déroulés autour du gisement dans l'entre-temps (1).

M. Clément visita cinq ou six fois les lieux dans la suite. Il déblaya la construction et en explora les bords. Sous sa direction, M. Fradin fils se livrait également à des recherches. Les résultats de ces diverses investigations ont été consignés dans un rapport très précis de M. Clément, du 20 mai 1925, dont un exemplaire a été transmis au Dr Capitan et l'autre envoyé à la Société d'Emulation. Abandonnant la thèse primitive d'une sépulture, M. Clément en propose une autre et la fosse ovale devient un four de verrier!

M. Clément note ensuite les objets trouvés dans cette fosse ovale ou dans ses environs immédiats.

I. — Dans la fosse même furent prélevés :

1° Des débris de vases en grès bleuté à pâte très fine. A noter les rebords intérieurs et l'épaisseur du fond (26 millimètres). Le plus grand morceau faisait partie d'un vase de 13 centimètres de rayon.

2° Des débris de tours de potiers en grès de la même pâte que les vases. Ces tours servaient de support aux vases pendant la cuisson. Ils portent de nombreuses traces de vitrification. Les trous visibles sur le rebord extérieur ont été faits à l'aide du doigt sur la pâte molle. La trace de l'ongle est visible.

3° Des débris de bois ayant subi l'action du feu.

4° Enfin, des pierres et du mortier provenus probablement de l'effondrement de la voûte.

II. — Aux environs immédiats de la fosse ovale furent trouvés :

1° Une brique cuite en terre rouge, portant de nombreuses inscriptions (15,5×13 cm.).

2° Une hache triangulaire polie avec signe gravé (52×50 mm.).

3° Un fragment de hache polie.

4° Une hache polie avec un Tau gravé (23×41 mm.).

Ces haches sont en schiste ardoisier assez tendre.

5° Cinq briques en terre rouge non cuite avec empreinte de mains.

M. Viple complète l'exposé de M. Clément.

« La première brique avec inscription aurait été trouvée par M. Emile Fradin lors des premières fouilles, mais il n'avait pas prêté attention tout d'abord aux signes qu'elle portait et il l'avait placée dans le jardin attenant à sa maison avec d'autres briques plates. M. Morlet précisera plus tard que c'est le 2 mars, deuxième jour des fouilles que cet objet fut mis au jour. Mais ce ne fut qu'en janvier 1925 que l'inventeur y décela les signes d'écriture; il communiqua alors la brique à M. Clément qui en adressa un estampage à la Société d'Emulation.

La dernière visite que M. Clément fit au Glozel fut le 4 juin 1925 ».

Et M. Viple ajoute que pour des raisons personnelles qu'il est inutile de rappeler, M. Clément cessa brusquement de s'occuper des fouilles. Ces raisons personnelles se bornent à ceci: lorsque M. Clément recevait en communication les pièces

exhumées par Emile Fradin, toute réclamation de ce dernier restait vaine. Emile se fâcha et pria l'instituteur de cesser ses visites à Glozel.

M. Clément avait demandé un subside de cinquante francs, à la Société d'Emulation pour engager le jeune Fradin à continuer ses fouilles. Cela représentait le salaire de deux journées de travail. Cette largesse lui fut refusée. Enfin, pour en finir avec M. Clément, ajoutons que le jeune Emile n'a jamais été son élève. C'est à Ferrières, aux écoles libres, qu'Emile a fait ses études primaires.

**M. MORLET.** — Découragé, Emile Fradin se disposait à combler la fosse et à ensemercer son champ pour en retirer un bénéfice plus immédiat que la vaine gloire qui semblait se faire tirer



Brique à caractères alphabétiques

(1) Voir le Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais, numéro de janvier-février 1926 et La Chronologie de Glozel par A. Vayson de Pradenne in Bulletin de la Société Préhistorique Française, n° 9, septembre 1927

l'oreille, lorsque la pensée lui vint de faire visite au Docteur Morlet, de Vichy, qui avait paru s'intéresser vivement aux fouilles lors d'une visite récente à Glozel.

Le docteur Antonin-Clément Morlet est né à Saint-Priest-Bramefant le 16 mai 1882. Il a commencé ses études de médecine à Clermont-Ferrand où il a laissé les souvenirs les plus flatteurs, il y fut l'élève préféré et le prosecteur de l'anatomiste Buy. Il conquiert le doctorat à Paris en 1909. Pendant la guerre il fut médecin auxiliaire avec le grade de lieutenant et sa conduite lui valut des citations.

Morlet s'était familiarisé avec les études préhistoriques dès 1904, sous la direction de Girod l'exploiteur de nombreux gisements et en particulier de Laugerie-Basse. Plus tard dans le jardin de la villa de Cluny qu'il occupe, il eut le bonheur de mettre au jour de précieux vestiges de l'art gallo-romain.

Il exerce sa profession à Vichy pendant l'été, à Nice durant la saison d'hiver. Humaniste accompli, très épris d'art, sa demeure est un petit musée. Sa conversation, pleine de charme, lui vaut les sympathies de tous ceux qui l'approchent et plus spécialement de ses confrères Vichyssois qui le tiennent en haute estime.

Il a l'œil pétillant, le sourire aimable, le verbe précis et coloré. Mais en authentique auvergnat, Morlet a la dent dure et le parler franc. Qui s'y frotte s'y pique.

Très amusé par le refus des cinquante francs que les citoyens de Moulins n'avaient pu réunir pour la continuation des fouilles, Morlet en offrit immédiatement deux cents. Puis plus tard, par acte notarié, il prit à bail ce qui allait devenir « le Champ des Morts ». La pièce stipule que la propriété intellectuelle du lopin de terre revient à Morlet pour un terme de neuf ans, à la condition toutefois que tous les objets exhumés demeurent l'entière propriété des Fradin qui sont libres d'en disposer comme ils l'entendent. Il y a cependant une restriction. Au cas de cession de la collection, elle ne pourrait être acquise que par un musée français. Quant aux objets que le docteur Morlet aurait acquis de ses deniers et qui sont sa propriété, sans y être lié par aucune clause du contrat, le possesseur déclare à qui veut l'entendre qu'ils suivront la collection Fradin, et cela à titre absolument gratuit. On ne peut être plus désintéressé. Lors de ma première visite à Glozel, en novembre dernier, un des familiers du docteur Morlet m'amurmura

à l'oreille le montant de la somme que les fouilles de Glozel lui avaient coûté jusqu'à ce jour. J'en ai conclu que la passion de la préhistoire n'est pas dans les moyens de tout le monde.

Mais dorénavant l'activité investigatrice aux champs des Duranthon va changer d'aspect.

Méthodiquement M. Morlet va s'attaquer au gisement en s'entourant de toutes les précautions requises par le genre d'objets d'une fragilité excessive que l'argile recèle. Se souvenant de ses qualités de prosecteur exemplaire, il disséquera



*Le Dr Morlet examinant une brique gravée*

la terre au moyen d'un long couteau à amputation, s'aidant uniquement de ses doigts au moment où la trouvaille se présente, et ainsi arrivera-t-il à extraire du sol, sans dommage, des objets de terre molle d'une consistance analogue à celle du speculoos mouillé et qui eussent été irrémédiablement perdus par tout autre procédé. C'est ce dont conviendra le professeur Pittard quand, admirant Morlet à l'œuvre, il dira : « Tout gisement réclame sa technique spéciale ».

Au moment donc où le médecin de Vichy prend possession de son rôle de chef prospecteur, il se trouve en présence de l'état de choses que je viens de décrire en empruntant les témoignages de Mlle Picandet et de MM. Labadié, Viple et Clé-

ment. La fosse ovale, malgré les précautions que voulaient prendre Emile Fradin et Mlle Picandet, avait été complètement dépouillée et ne formait plus que le trou de terre irrégulier que l'on voit aujourd'hui. Morlet dut pour l'étudier, se contenter du commémoratif que je viens d'exposer.

Il lui semble bien qu'on doive éliminer tour à tour l'idée d'habitation, de four à céramique ou de verrerie, de murs de fortification; et que l'hypothèse la plus séduisante soit celle d'une sépulture.

Cette tombe, habitation, four ou mur, avec les objets qu'elle contenait et ceux trouvés dans le voisinage immédiat sont les seules pièces dont l'authenticité ne fait de doute pour personne, ni pour MM. Seymour de Ricci, ni pour MM. Breuil et Vayson, ni pour les sept membres de la Commission internationale d'enquête. Je sais qu'il y a contestation pour la tablette à inscription dont les signes alphabétiformes n'auraient été remarqués qu'en 1925. Or, quarante-trois personnes dont j'ai les noms et dont j'ai vu les signatures attestent avoir visité les fouilles en mars-avril 1924 et avoir vu une tablette avec inscription, trois galets gravés et deux haches.

Pour le surplus, je ne tiens nul compte des critiques formulées par des personnalités qui ne sont jamais allées à Glozel et qui se permettent des diagnostics à des centaines de kilomètres de distance.

**LES FOUILLES DU D<sup>r</sup> MORLET.** — Elles seront fécondes. En effet nous voyons apparaître au jour une quinzaine de briques avec empreintes de mains (c'est toujours la main gauche qui est représentée); une bibliothèque néolithique de plus de cent tablettes à caractères alphabétiformes (1); des objets en pierre éclatée et en pierre polie; une céramique curieuse, tant par sa variété que par sa nature, et dont le type le plus intéressant porte le masque muet et des signes d'écriture; les symboles sexués, avec ou sans masque muet; les galets gravés de signes et de

représentations animales dont certaines d'un art consommé défiant toute imitation; des objets en verre et enfin la série des objets en os ou en bois de cervidé que l'on rencontre dans tous les musées de préhistoire.

Le Docteur Morlet a publié plusieurs fascicules, dont quatre avec la collaboration d'Emile Fradin. Il y fait des descriptions minutieuses des pièces exhumées et les interprétations qu'il donne de leur usage sont ingénieuses et agréables. Nous y renvoyons le lecteur. Il ne fut trouvé que peu d'ossements humains dans le gisement; des fragments de pariétaux, des fragments de fémur, un fragment d'occipital, des dents, et des maxillaires inférieurs. Ces deux échantillons de mandibules présentent, de chaque côté de la ligne médiane, une dépression profonde que le D<sup>r</sup> Morlet appelle un plateau, et dont la particularité n'a jamais été notée. MM. Depéret et Mendès-Correa recherchent, en ce moment, s'il existe ailleurs des cas analogues. D'autre part les apophyses géni sont très prononcées. Ces points correspondent aux insertions des muscles carré du menton et triangulaire des lèvres, qui ont parfois été qualifiés de muscles de la tristesse.



*Phalange de cervidé perforée ayant pu servir de sifflet.*

L'analyse des fragments osseux de Glozel faite par des savants portugais et scandinaves conclut à leur fossilisation indéniable. Le Professeur Mendès-Correa ajoute que cette fossilisation est même plus prononcée que celle de certains spécimens de l'époque paléolithique. Quant aux ossements d'animaux, ils sont représentés par des dents et des débris d'os de cervus damas, capra hircus, sus scrofa, bos taurus, vulpis vulgaris, etc...

Bref les trésors de Glozel comportent une collection d'environ deux mille objets de toute espèce. Une telle exubérance, une telle variété devaient d'abord abasourdir, surtout si l'on se rappelle l'exiguïté du terrain de prospection dont la moitié seulement fut explorée. Il se comprend que la défiance se soit dressée, menaçante. Les Glozéphobes se sont levés en masse et ce sont de véritables coups de canon qu'ils ont envoyés à ces frêles objets d'un autre âge. D'un autre âge, le sont-ils? C'est ce que nous allons apprécier en examinant la qualité des arguments établis par les adversaires de Glozel.

(1) Voir: D<sup>r</sup> ADRIEN BAYET, de l'Académie de Médecine de Belgique. *Une visite aux fouilles de Glozel* — Bruxelles 1927 — pp. 15 et 16.



## II. — LA GLOZELOMACHIE

Lorsque le monde savant se fut assez émerveillé des sensationnelles découvertes faites à Glozel sous la direction de M. Morlet, celui-ci fit appel à tous les spécialistes du monde, les priant de venir se rendre compte par eux-mêmes de l'importance des fouilles.

des trouvailles et la sincérité absolue du gisement.

Se rendirent encore à Glozel : MM. Seymour de Ricci, Vayson et Dussaud (ce dernier incognito) : ces trois visiteurs nièrent l'authenticité des meubles du musée, des tombes des Duranthon et de l'ensemble du champ des morts.

Entre temps, M. Camille Jullian émit au sujet de Glozel une opinion qui demeura isolée dans



*Empreinte de main sur brique en terre rouge*

Répondirent à cet appel : MM. Arnold van Gennep, Salomon Reinach, Espérandieu, Leite de Vasconcellos, Depéret, Viennot, Breuil, Loth, Audollent, Arcelin, Björn, Mendes-Correa, Lucien Mayet, Peyrony, Tafraï, Solignac et Vergne. Tous ceux-ci, après avoir scruté à la loupe les objets qui font partie des collections Morlet et Fradin, firent des rapports et déclarations où ils proclamèrent hautement la grande valeur

l'ensemble des controverses nées du problème (1). L'institut international d'anthropologie se réunissait à ce moment (du 20 au 24 septembre 1927) à Amsterdam. Un vœu y fut voté réclamant la

(1) Depuis, M. L. Franchet a publié un article dans lequel il soutient pleinement l'opinion de M. Jullian et dont voici la conclusion : « Aucun doute n'est possible, Glozel n'est pas néolithique, Glozel est réellement un lieu de sorcellerie de l'époque romaine ». (*V. Revue Scientifique*, 12 mai 1928).

constitution d'une commission d'enquête qui serait internationale, et dont les travaux devraient éclairer le débat d'une lumière définitive.

Emu par le bruit fait autour du lopin de terre perdu dans l'Allier, le ministre de l'instruction publique classa le gisement et en confia la garde à M. Peyrony qui devait, en même temps, faire l'inventaire de tous les objets trouvés. Pour cette deuxième partie de sa mission il devait se faire assister par M. Champion.

La commission internationale est ensuite constituée. Elle exécute ses travaux de fouilles les 5, 6 et 7 novembre, et elle consacre la journée du 8 à l'examen des pièces du musée. Elle rédige un rapport qu'elle signe le 14 décembre et qu'un grand quotidien de Paris publie le 24 du même mois. Ce rapport, nettement défavorable à la station de Glozel, provoque de vives critiques. Des fouilles périglozéliennes se pratiquent sur un rayon d'une quarantaine de kilomètres autour du champ désormais suspect et donnent des résultats déconcertants (1). Le Portugal, l'Ecosse et même le Nord de l'Afrique, apportent en faveur de l'accusé des témoignages importants.

Les Fradin soupçonnés de fraude, attaquent leurs diffamateurs et à l'instant précis où à la satisfaction du monde entier, semblait-il, la suite voulue allait être donnée à leur demande d'examen judiciaire de leurs musée et gisement, la Société française de Préhistoire actionne une descente policière dans le hameau isolé. Elle y trouve des cailloux dissimulés dans la grange et l'étable, ramasse des débris de verre et de porcelaine et prélève dans le musée les pièces qu'elle choisit. Tout cela se trouve en ce moment entre les mains d'experts aux fins d'une analyse dont personne n'attend de résultat définitif.

Qu'il me soit permis en ce moment de rappeler l'énoncé du vœu parti d'Amsterdam :

« En présence de l'intérêt éveillé dans le monde savant par les fouilles de Glozel, l'institut international d'anthropo-

(1) Notamment Chez Guerrier, à Puyravel, à Orfeuilles, etc.



*Harpion en ramure de cervidé, de forme magdalénienne.*



*Sagaie en os portant des encoches profondément incisées.*

logie, — regrettant l'acuité de la controverse, — ne mettant en doute la bonne foi d'aucun des contradicteurs, — estimant qu'une étude intégrale du gisement et des objets mis à jour peut seule mettre tout le monde d'accord, émet le vœu :

» Qu'une commission internationale soit mise à même d'examiner impartialement tous les éléments qu'elle jugera nécessaire pour arriver à un résultat ».

Je souligne les mots *regrettant l'acuité de la controverse et ne mettant en doute la bonne foi d'aucun des contradicteurs*. C'est dans cet esprit de charité mutuelle que j'invite le lecteur à examiner avec moi si, dans une question aussi tumultueuse, les savants appelés à se prononcer, tant par les partisans que par les adversaires du gisement, ont usé

d'assez de prudence et de circonspection. Ont-ils pu, se cantonnant dans l'objectivité absolue, s'abstraire des influences extérieures qui n'ont pas manqué de les assaillir. N'ont-ils pas éliminé les arguments favorables à Glozel ?

Abordons immédiatement l'examen des arguments contre Glozel qui font l'objet de cette étude. M. le professeur Adrien Bayet, de l'Université de Bruxelles les divise en quatre groupes principaux (1) :

1° Les objections du professeur Julian.

2° Les accusations de M. Dussaud contenues dans sa brochure « Autour des Inscriptions de Glozel » (Alcan, 1927) ;

3° Le rapport de la commission internationale ;

4° Le rapport de M. Champion.

Pour les deux premiers groupes je me bornerai à citer M. le professeur Bayet qui en a fait une réfutation lumineuse.

**OBJECTIONS DE M. CAMILLE JULLIAN.** — Pour M. le Professeur Julian, le gisement de Glozel serait un bric-à-brac de sorcière datant du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. L'écriture serait du latin cursif. M. Jullian a cru voir

(1) D<sup>r</sup> AD. BAYET, membre de l'Académie de Médecine de Belgique. *La Controverse de Glozel. Etude critique sur la valeur scientifique des arguments pour ou contre l'authenticité du gisement*. Bruxelles, 1928.

sur quelques tablettes des formules de magie dont il aurait réussi à donner la traduction. M. le Professeur Jullian reste, à l'heure actuelle, seul de son avis en ce qui concerne la date du gisement et je tiendrais pour superflue la critique scientifique de ses arguments, si je ne me rappelais que c'est son opinion (soutenue par la juste considération du monde savant pour ses travaux historiques et épigraphiques) qui a créé, la première, l'atmosphère trouble dans laquelle se débat la controverse de Glozel.

Au point de vue scientifique, le défaut le plus grave de l'opinion soutenue par M. Jullian, celui dont, en dernière analyse, dérivent tous les autres, c'est que M. Jullian ne s'est jamais rendu à Glozel, qu'il a travaillé sur photographies, ce qui lui a valu la mésaventure de prendre pour une partie de lettre ce qui n'était qu'une crevasse de dessiccation de l'argile et de traduire le signe ainsi obénu. De plus, la comparaison de la transcription qu'il a faite du texte des tablettes, avec le texte réel qu'elles portent, montre que cette transcription n'est pas exacte. Enfin, me plaçant toujours sur le terrain de la critique scientifique, j'estime que le professeur Jullian, dans une question aussi hasardeuse, a eu le tort de ne pas tenir compte de toutes les circonstances du gisement. S'il l'avait fait, il eût constaté que rien, dans le site, ne permet de supposer qu'il s'agit de période romaine ; on n'y a, en effet, rien trouvé qui rappelle cette époque, ni un tesson, ni une pièce de monnaie. Il serait, en outre, bien étrange que cette sorcière galloromaine ait collectionné exclusivement des objets préhistoriques et des vases dont les seuls spécimens connus étaient à son époque, enfouis dans la colline de Troie ! Ajoutons que l'absence de métal dans les fouilles montre que le gisement doit être daté d'une époque antérieure à la fondation de Rome.

*Au point de vue scientifique, l'interprétation du professeur Jullian ne se défend pas et ne peut peser d'aucun poids dans la controverse sur l'authenticité du gisement de Glozel.*

**OBJECTIONS DE M. RENE DUSSAUD.** — Nous en arrivons aux accusations que M. Dussaud a émises dans sa brochure.

Constatons, tout d'abord, que, lorsqu'il s'agit d'une question aussi grave que celle de Glozel, qui touche aux problèmes les plus fondamentaux de l'histoire de l'homme, le plus élémentaire devoir d'un savant est de n'apporter dans le débat que des faits bien prouvés et des assertions sévèrement contrôlées. Nous regrettons de dire que ce n'est point le cas pour la brochure de M. Dussaud. Comme il nous est impossible, faute d'espace, d'examiner la valeur scientifique de tous les arguments avancés par M. Dussaud, nous nous bornerons à deux exemples, qui indiqueront clairement la méthode et les tendances de cet auteur. A propos de la découverte de la deuxième tombe, M. Dussaud écrit, page 42 : « En réalité, M. Morlet a dissimulé que trois autres savants, un professeur d'anthropologie belge, un préhistorien suédois et un savant français, que ses études

de magie avaient attiré en ces lieux, ont assisté aux fouilles conviés par lui. Or, ces trois personnes, en bonnes relations avec M. Morlet, et sans se concerter, ont, la fouille terminée, évité de signer le procès-verbal destiné à l'authentifier. »

C'est là une accusation grave, qui met en cause la probité scientifique de M. Morlet. Or, il n'y a jamais eu, à l'ouverture de cette tombe, d'anthropologiste belge présent ! Le préhistorien suédois, M. Olaf Jonse, n'a pas émis le moindre doute et a affirmé à M. S. Reinach sa conviction de l'authenticité du site ; le savant français est le libraire M. Nourry, qui, dans une lettre adressée au Dr Morlet, reconnaît son incompetence en préhistoire et proteste, dans une autre lettre rendue publique, adressée à M. Dussaud, en lui reprochant « les graves inexactitudes » que celui-ci a écrites à son sujet dans sa brochure sur Glozel. Quant au procès-verbal, ces savants n'ont pas eu à refuser de le signer, puisqu'il n'en a pas été dressé. Donc, *autant d'affirmations, autant d'erreurs.*

Un autre exemple, plus typique encore, se trouve à la page 45 de la brochure. Voici ce qu'écrit M. Dussaud : « Que dire de la femme néolithique ? Cette beauté est d'une

grâce un peu sévère, ayant adopté la mode vraiment particulière de se croiser les seins l'un sur l'autre. Ces inventions de mythomane doivent suivre, comme toutes celles que nous avons rencontrées jusqu'ici, les conversations échevelées où elles s'élaborent. »

Voilà une accusation formelle de truquage, qui s'étend même à la façon dont les autres supercheries auraient été combinées. Or, *il n'y a jamais eu, à Glozel, de statuette de femme néolithique !*

*La brochure de M. Dussaud est pleine de ces flagrantes inexactitudes : sur les 39 pages qu'elle contient, je compte 24 affirmations de ce genre radicalement fausses, sans compter les assertions*

sans preuves. Il est évident que l'argumentation essentielle de M. Dussaud étant que le faussaire a créé les objets au fur et à mesure du progrès de ses connaissances en préhistoire, des déductions aussi conjecturales ne peuvent se justifier que si elles sont basées sur une documentation irréprochable. Or, c'est au contraire que l'on assiste : ce sont des affirmations controuvées, des erreurs flagrantes que l'on y rencontre, au lieu de faits sévèrement contrôlés et d'affirmations basées sur une critique serrée. *Il en résulte, qu'au point de vue scientifique, la thèse de M. Dussaud, déduite de données inexactes ou radicalement fausses, n'a aucune valeur démonstrative et ne mérite pas l'importance que le public mal préparé pour contrôler ces assertions inexactes lui a accordé, sur la foi de son titre de savant et de membre de l'Institut.*

**LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE.** — Au lieu de suivre ici l'exposé de M. Bayet qui me fait l'honneur de me citer abondamment et flatteusement, ce dont je le



Vase à décor incisé



*Emile Fradin recherche au loin son grand-père parti à la chasse.*

remercie, je passe à *mon rapport personnel des fouilles de la commission d'enquête*. Toutes ces notes ont été prises sur place.

#### MON RAPPORT PERSONNEL

Je classe les objets exhumés à Glozel par la commission d'enquête en quatre catégories :

CATEGORIE I. — Les objets que j'ai vus *in situ* dans le gisement au moment de leur découverte :

1<sup>o</sup> Le dimanche 6 novembre, à 10 h. 50, dans la tranchée ouest, le D<sup>r</sup> Forrer heurte de sa spatule le galet de schiste porteur d'un avant-train de cervidé (un renne) et de sept signes d'écritures placés en une double rangée devant le muffle de l'animal.

Le galet était posé dans le sens vertical, sur sa tranche, *mais en gardant son grand diamètre horizontal*, un peu incliné de haut en bas et d'arrière en avant. Il se trouvait à cinquante-cinq centimètres de la surface, dans un terrain *déclaré non remanié* et tout contre la couche dure inférieure (couche que la commission d'enquête appelle la couche 1).

M. Forrer dit en considérant l'objet que nous venons de dépouiller de sa couche de terre au courant du Vareille : « Je suis bien étonné d'avoir trouvé ça là ! » Et Morlet de répondre : « Très bien, vous ne niez pas l'évidence ». J'ai appris plus tard que le conservateur du musée préhistorique de

Strasbourg a résumé sa pensée en ces trois mots « Saulus fit Paulus » sur quoi Mme Morlet a répondu : « Vous voulez dire que vous avez trouvé votre chemin de Damas ». Et le docteur acquiesça aimablement.

Le galet laissait après lui un négatif net qui lui servait d'écrin. Cet objet est inventorié par la commission sous le n<sup>o</sup> 7.

2<sup>o</sup> Vingt minutes après, à 11 h. 10, M. Peyrony, à côté de qui je me trouve assis, voit basculer dans sa paume, à une profondeur de cinquante trois centimètres, un objet en argile mou, semblable, comme silhouette aux symboles phalliques conservés dans le Musée Fradin.

Une grosse racine le traverse en le déformant un peu, et c'est dans un état piteux qu'on dépose l'objet sur un chiffon de journal. Il se trouvait comme enkysté dans une niche ovoïde régulière avec un prolongement d'un côté, de la forme et de la longueur du pouce.

L'abbé Favret énucléa ensuite, avec la plus grande dextérité, un gros bloc de terre hémisphérique qui encadrait ce négatif. Le tout lui tomba dans la main lorsque fut coupée la racine qui tenait le bloc suspendu à la voûte des couches supérieures. Et pendant le restant du jour on pourra contempler cette motte de terre qui faisait penser à un gros nid d'oiseau. Il est regrettable qu'on ne l'ait pas immédiatement fixée dans du plâtre gâché



*Le grand-père Fradin revient de la chasse.*

comme je me suis permis de le suggérer. Le document valait d'être conservé. Hélas, le lendemain nous l'avons trouvé en poudre près du fil de fer barbelé, à l'ouest du champ.

Cette idole est inventoriée sous le n° 8.

3° Le lundi 7 novembre, à 11 h. 1/4, la palette de l'abbé Favret met à nu la brique d'argile à signes d'écriture. Elle se trouve à plat, à cinquante-cinq centimètres de profondeur. Elle a l'air d'une grosse tranche de pain d'épices mouillé entre deux couches de terre jaune. Après un travail long et minutieux, l'objet est entièrement dégagé par le haut, les côtés, en avant et en arrière. Un coup de bêche adroit, appliqué par Emile Fradin, dégage la brique à sa face inférieure.

Scellée soigneusement, après dessiccation suffisante, elle fera apparaître sur une de ses faces (celle tournée vers le ciel quand la bêche l'a prélevée) vingt-deux signes. La brique était encastrée dans le sol primitif (couche 1) à la moitié de son épaisseur. Elle mesure  $17 \times 14 \times 3$  cm. Il est opportun de noter en ce moment que quelque temps auparavant l'abbé Favret crut déceler un objet d'importance placé transversalement à 3 centimètres de la couche végétale, en tenant compte que du côté ouest cet objet était recouvert de cette couche végétale qui à cet endroit descendait à cinq centimètres plus bas que sa ligne ordinaire. L'objet en question n'était qu'un granit informe

provenu d'éboulis entraînés par les eaux de ruissellement (opinion de M. Vergnette). Mais c'est au-dessus de cette pierre que fut trouvée la brique à signes alphabétiformes, hasard sur lequel la commission ergotera.

L'objet était placé un peu plus au sud, donc un peu plus éloigné du fouilleur. Les photographies de *l'Illustration* (n° du 19 novembre 1927, p. 552) donnent une bonne idée de ces emplacements pour quiconque a assisté aux fouilles. La brique est inventoriée sous le n° 11.

Le même jour à 15 h. 15, M. Bosch-Gimpera pousse l'exclamation rituelle qui annonce une découverte. Sur le sol dur, dans la tranchée est, le professeur espagnol montre, placé à plat, un peu de travers, un anneau encastré qui fait penser à l'entrée camuse du goulot d'un gros flacon.

C'est un anneau de schiste gravé de signes et têtes d'animaux.

Forrer murmure : « Ça c'est vieux, il n'y a pas de doute ». L'abbé Favret ajoute : « Maintenant on peut remballer. » Quelques secondes après, en conclusion d'un conciliabule tenu à l'angle sud-est du gisement, Peyrony déclara : « Pour la Commission d'enquête les fouilles sont terminées ». Cet anneau porte le n° 13 dans l'inventaire.

CATEGORIE II. — Les objets retirés du gisement et qui n'ont pas été vus *in situ* :

1° Un poinçon ou pointe en os dont patine et fos-

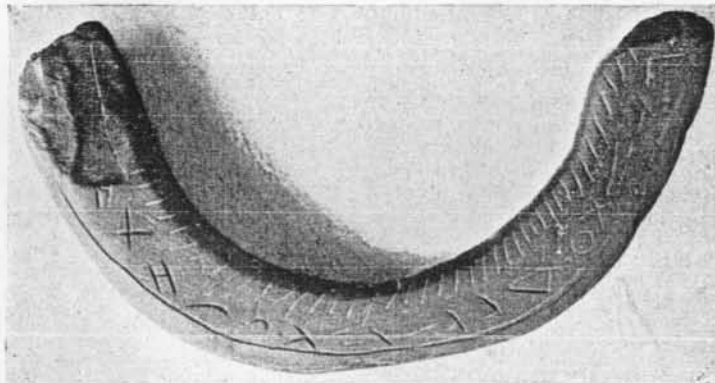
silisation furent immédiatement reconnues. L'objet mesure environ 32 millimètres. L'une de ses pointes fut cassée peut-être par les manœuvres de fouilles, car la cassure est récente. Il fut trouvé dans la terre de pelle, le premier jour des fouilles. Personne ne l'a vu en place. (Inventorié n° 5).

2° Le lundi, 3<sup>e</sup> jour des fouilles, à 10 h. 50, miss Garrod vient de découvrir un objet dans la tranchée ouest, à l'angle inférieur de la tranchée à gauche du travailleur. M. Peyrony tient l'objet dans la paume de la main, lorsque, cérémonial inusité chez ces enquêteurs généralement moins prolixes, le conservateur du musée des Eyzies prend la parole : « Messieurs, hier, à la tombée de la nuit j'ai senti la pointe de mon grattoir se heurter à un objet dur. Je me sentais dans une partie de terrain plus meuble. Comme il faisait trop obscur pour mener à bonne fin mon investigation, j'ai scellé l'endroit, et ce matin nous avons trouvé le sceau intact. Miss Garrod vient de fouiller cette poche, et elle a mis à nu cet objet ». Dans la main de Peyrony je vois briller un objet bien propre qui, de la place où je me trouve, me paraît un beau noyau de prune fraîchement dépouillé. L'objet passe aux mains du docteur Morlet qui déclare : « C'est une pendeloque ! » En effet, nous nous trouvons en présence d'un bout d'os en forme d'amande, fossilisé et portant un signe comparable à un 4.

3° Pendant que nous restons rassemblés autour de la tranchée, Miss Garrod remet la pointe de son stylet dans la poche de terre et dit : « Je sens un nouvel objet », et elle amène au jour un objet plat à silhouette de haricot percé de deux trous. Il est, celui-ci, bien garni de terre. C'est un bouton en os fossilisé dont la découverte paraît ravir le Dr Morlet.

Ces deux derniers objets sont inventoriés sous les n<sup>os</sup> 9 et 10.

CATEGORIE III. — Les objets que je n'ai pu voir que quelque temps après leur résurrection à la lumière.



Fragment d'anneau en schiste gravé de signes alphabétiformes. Noter sur le bord interne un motif de décoration formé de petites incisions rapprochées.

1° Le dimanche 6, vers 14 h. 1/2, tandis que dans la tranchée est travaillaient MM. Pittard et M. Favret, M. Bosch-Gimpera, en dégageant à la pelle la terre tombée, en vit jaillir une gracieuse pendeloque en os fossilisé (Je rapporte ici le récit que m'ont fait MM. Labadié et Morlet). Cette pendeloque a la forme d'une amande allongée. Elle est échancrée à l'une de ses extrémités.

Le lundi 7, vers 14 h. 12, l'on trouve une baguette plate en os fossilisé munie de trois encoches qui lui donnent la forme d'une gousse qui contiendrait quatre haricots sans relief.

CATEGORIE IV. — Je fais une catégorie spéciale pour un caillou marqué d'un delta et d'un O très grossièrement tracés et qui fut trouvé sur la berge de la tranchée ouest, foulé au pied dans l'éboulis de terre jaune provenu du négatif de l'idole décrite au 2° de la catégorie I. Cet objet fut ramassé par un spectateur à 0 m. 80 à l'ouest de l'endroit où le nid de terre avait été déposé.

CATEGORIE V. — Objets recueillis et relégués comme ne présentant aucun intérêt.

Ce sont les quatre cailloux exhumés le premier jour et inventoriés sous les n<sup>os</sup> 1, 2, 3 et 4.

#### MES CONCLUSIONS PERSONNELLES.

Je suis allé à Glozel en antiglozélien convaincu. J'ai cessé de l'être le dimanche 6 novembre à 11 h. 10.

Les objets de la première catégorie, en effet, m'ont paru clamer à l'évidence la sincérité du gisement. Ils ont été trouvés dans une terre qui m'a paru non remaniée depuis un nombre considérable d'années et en tout cas supérieur à l'existence des sciences préhistoriques. Or ces trouvailles se trouvent être précisément celles qui font

l'objet des plus vives controverses :

Les objets en argile dégourdie.

Les symboles phalliques.

Le masque muet.

Les caractères glozéliens.

L'existence du renne.



*Idole bisexuée avec représentation du masque néolithique.*

*Je conclus, en saine logique, que si ces objets gisent là depuis une date antérieure aux sciences préhistoriques, ils doivent être mésolithiques et d'une origine parallèle à celle du mas d'azil.*

Quant aux autres objets que je n'ai pas vus en place et qui sont d'ailleurs d'importance secondaire pour la question qui nous occupe, je les abandonne sans regret pour ne pas dire davantage.

Ici s'arrête mon rapport. Je tiens à ajouter que j'en ai donné connaissance au président de la commission d'enquête le samedi 10 décembre à 14 h. 30, et que celui-ci m'a demandé de me tenir à la disposition de la commission, qui à ce moment réglait la rédaction de son rapport. Le lendemain je trouvais un mot me dispensant de cette corvée.

**L'EXAMEN DU RAPPORT DE LA COMMISSION.** — J'ai lu ce rapport avec la plus grande attention. Je suis obligé de reconnaître qu'il contient un certain nombre d'erreurs, d'omis-

sions et de fautes de raisonnement qui font penser à un phénomène d'hallucination collective. Je les signalerai au fur et à mesure de la lecture.

Me rappelant l'aventure du sandalier d'Apelles je ne me risquerai pas sur le terrain des géologues, paléologues, archéologues et préhistoriens. En effet, je ne suis pas en possession des diplômes qu'on requiert de celui qui émet une opinion sur les sciences dont ces savants sont les représentants. Je me bornerai aux réflexions et observations qu'aurait pu faire n'importe quel homme de bon sens et de bonne foi présent aux fouilles qui se sont pratiquées à Glozel, du 5 au 7 novembre 1927.

Je sais que mes critiques vont atteindre des titans de la préhistoire dont certains ont derrière eux un passé scientifique qui force l'admiration. Mais quand le soleil me crève les yeux, si ces titans me disent « C'est la lune », je ne demande la permission à personne pour penser que les titans se trompent.

Pour la clarté de l'exposé nous publions en italique le texte du rapport de la commission internationale.

Le samedi 5 novembre, à 9 heures, elle (la commission) reçut, à l'hôtel Majestic, la visite de M. le docteur Morlet qui avait aimablement pris les devants ; il venait souhaiter la bienvenue à la commission, se mettre à sa disposition dans la mesure où elle le jugerait à propos et lui confirmer qu'elle aurait pleine liberté d'action dans le gisement de Glozel.

Cette première rencontre fut très courtoise et ces bons rapports se sont continués tout le long du séjour de la commission à Vichy.

Peu désireux de raviver de vieilles querelles, bornons-nous à constater que si la majorité des membres enquêteurs a fait preuve de courtoisie et d'objectivité parfaites, il en est d'autres qui se sont attaqués au gisement de Glozel avec une hostilité acerbe qui n'échappa à personne et dont la presse même a fait mention.

**LES TROUS D'OBUS.** — Le rapport continue :

Le 5 novembre, à midi, la commission se rendit à Glozel pour commencer les fouilles. En arrivant, elle eut une impression défavorable en constatant le manque de méthode et de suite dans les travaux. On ne voit à Glozel qu'un terrain bouleversé au hasard, comme s'il avait été criblé de trous d'obus.

Les membres de la commission étaient-ils seuls à ne pas le savoir ? Mais l'article de Jean Labadié, paru dans l'« Illustration » du 3 septembre est accompagné de photographies parfaites du gisement (voir celles des pages 212 et 216). La commission n'en aurait-elle pas eu connaissance ? C'est pourtant cet article qui déclancha tout le mouvement fait autour de Glozel depuis quatre mois. D'ailleurs la commission en avait parfaitement connaissance puisque au chapitre des « Objets en pierre » elle renvoie le lecteur à la page 217 de ce même numéro.

Pourquoi le gisement est-il ainsi maltraité ? Mais tout simplement parce que Morlet, dans sa loyauté excessive, a permis à tous les savants spécialistes qui se sont

présentés à Glozel, de choisir eux-mêmes l'endroit à fouiller.

M. le docteur Morlet, en présentant l'emplacement, donna d'un tel aspect, l'explication suivante : pour assurer la sincérité du contrôle auquel voulaient se livrer les savants venus à Glozel, il leur permettait et même les priaait, de choisir librement leur champ d'expérience.

Il ne faut tout de même pas reprocher à quelqu'un son désintéressement absolu ; c'est une qualité rare et précieuse qui mérite mieux, surtout si l'on songe que parmi les bénéficiaires de cette latitude nous comptons plusieurs naufrageurs du gisement et même **UN MEMBRE DE LA COMMISSION D'ENQUETE.**

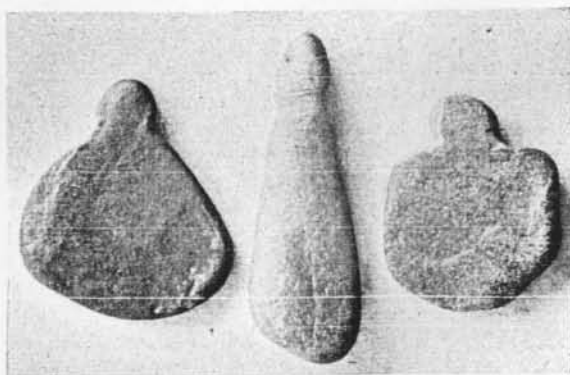
**LES NIDS.** — Puis, M. le docteur Morlet répéta aux membres de la commission qu'ils étaient entièrement libres sur le terrain des fouilles, et donna quelques explications nécessaires au sujet des recherches faites antérieurement. Il dit notamment, que l'on rencontrait parfois dans le gisement des parties stériles, et parfois, au contraire, de véritables « nids » ; il indiqua qu'un de ces « nids », particulièrement riche avait été partiellement fouillé par lui-même, dans ce qu'il appelait la tranchée ouest.

« Nous appelons cela des nids » avait dit Morlet. « Parfaitement, a répondu M. Pittard, dans toutes les fouilles il en va de même, on creuse pendant des jours sans rien trouver, et tout-à-coup on tombe sur une zone féconde que, nous aussi, nous appelons un nid ».

**LE BOUT D'OS ÉPOINTÉ.** — La commission décida de commencer ses travaux dans cette même région et de reprendre le front des fouilles antérieures de M. le docteur Morlet, dans cette tranchée ouest.

Elle stipula, toutefois, qu'il ne serait pas tenu compte des objets qui pourraient être trouvés dans les 30 ou 40 premiers centimètres d'avance dans la fouille.

Cet endroit était donc présenté comme un nid, si bien que la commission décide de ne pas tenir compte des 30 ou 40 centimètres d'avance dans la fouille. Or que donne ce nid sur **DEUX METRES** d'avance dans la fouille ?



Pendeloques taillées dans de petits galets





*Le Docteur Morlet vient de surprendre Miss Garrod, membre de la Commission Internationale, faisant avec le doigt un trou dans le front de taille des fouilles. De gauche à droite: le docteur Tricot-Royer; le docteur Morlet expliquant à la Commission ce qui vient de se passer; M. l'abbé Favret; M. Hamal-Nandrin; M. de Varigny; M. Bosch-Gimpera; Miss Garrod, baissant la tête; M. Vallat, avocat à Vichy.*

Le rapport va nous le dire : *A peu près au contact de la couche 1, furent recueillis 4 petits cailloux (inventoriés 1, 2, 3, 4) et un objet en os légèrement épointé lors de sa découverte (inventorié 5). Après examen, seul le n° 5 fut retenu.*

J'ajoute qu'il est inexact que l'objet en os légèrement épointé lors de sa découverte (inventorié 5) et qui fut le seul retenu, ait été recueilli à peu près au contact de la couche 1. **IL A ETE TROUVE DANS LA TERRE DE PELLE. PERSONNE NE L'A VU EN PLACE.**

**LE GALET ET L'IDOLE.** — *Pendant ce temps, la première équipe continuait la fouille commencée dans la tranchée ouest.*

*Elle rencontra bientôt, vers la base de la couche 2, un galet ovalaire gravé, reposant presque verticalement sur sa tranche (inventorié n° 7).*

*Peu après, dans cette même couche, à environ 25 centimètres de profondeur, on dégagea une « idole » en céramique ramollie et qui se brisa lorsqu'on la toucha (inventoriée n° 8). Elle avait laissé dans l'argile jaune une empreinte négative que l'on chercha à conserver en enlevant d'un seul morceau tout le bloc de terre où elle se trouvait imprimée. Malheureusement, quand on voulut le soir transporter ce bloc, il se fendit et tomba en miettes.*

Le galet se trouvait bien dans la position ci-

dessus décrite. Mais au moment où M. Forrer le dégagea de la tranchée il laissa après lui une empreinte bien nette, comme est le boîtier d'une montre. M. Forrer s'amusa même plusieurs fois à le remettre en place puis à le retirer de son écrin. Je regrette qu'on n'ait pas tenu compte de cette circonstance pour expliquer l'introduction de l'objet par le haut.

Passons à l'idole. — Elle se trouvait à cinquante-cinq centimètres et non à VINGT-CINQ comme l'imprimeur le journal « Le Temps » et le rapport officiel de la Commission. Je remarque qu'on ne tente pas d'expliquer son introduction frauduleuse dans le terrain. Je souligne la GRANDE RESISTANCE de l'argile jaune puisque le bloc déterré presque hémisphérique si habilement éruclée par l'abbé Favret garda pendant toute la journée sa telle forme de nid d'oiseau jusqu'au moment où, le soir, nous abandonnâmes le terrain. J'avais proposé de l'immobiliser dans du plâtre gâché, car je jugeais la pièce de la plus haute importance.

**UN ARGUMENT DE M. DUSSAUD.** — Dans le rapport officiel de la commission d'enquête, l'extraction de la tablette à caractères alphabétiques provoque une description de deux pages qui se résume à dire que l'ensemble donnait l'impression qu'une motte de terre avait

été enlevée à la bêche, et après dépôt des objets remis en place. L'explication donnée par la commission lui valut une verte leçon technique de la part de M. Nicolas, ingénieur polytechnicien, qui n'est ni glozélien ni antiglozélien, comme moi d'ailleurs, quoiqu'en pense M. Dussaud (1). Pour mon compte j'affirme n'avoir rien vu de toute la description touffue élaborée par la commission, et elle-même ne devait pas être très ferme dans sa conviction puisque le 24 novembre l'un de ses



*Emile Fradin transportant une brique à caractères.*  
Croquis de M. Jean Launois.

membres m'adressait une lettre où je cueille cette phrase :

« Pourriez-vous me dire exactement, et joindre un croquis puisque vous avez fait un relevé exact, ce que vous avez vu et constaté lors de l'exhumation de la brique? »

Naturellement j'ai donné suite à ce vœu et lorsque le rapport de la commission a été rendu public, il était accompagné d'un dessin qui n'avait

(1) Ceci était écrit avant les fouilles du Comité d'Etudes (en avril dernier).

aucun rapport avec le mien, mais qui concordait parfaitement avec les commentaires de la commission.

Or, le 2 janvier dernier, M. René Dussaud, membre de l'Institut, fait, à Moulins, une conférence sur les fouilles de Glozel. Le Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais vient de la publier. M. Dussaud laisse imprimer ceci : « La commission internationale n'avait pas pour mission d'étudier les écritures de Glozel, mais elle a constaté le truffage de la seule tablette qu'elle a rencontrée dans ses fouilles. Le croquis dont elle a appuyé sa démonstration ne saurait être contesté, puisqu'il est l'œuvre d'un fervent glozélien, M. Tricot-Royer, et a été vérifié par la commission.

*Dans ces conditions, au point de vue scientifique, l'affaire est complètement réglée. »*

Conclusion excessivement grave découlant d'une affirmation radicalement fausse. Elle donne une pénible idée des méthodes scientifiques de leurs auteurs.

**L'ENCASTREMENT DE LA TABLETTE A INSCRIPTION.** — *On vient de voir que la brique (n° 11) était immédiatement surmontée d'une couche très meuble que l'on pouvait enlever à la main et qui enfermaient le bloc de pierre ; « l'idole » n° 8, au contraire, comme on a pu le constater en enlevant la masse qui contenait son empreinte, reposait dans une terre de compacité normale.*

Je n'ai pas remarqué que la terre qui recouvrait immédiatement la brique fût de compacité moindre que la terre voisine et celle de tout le gisement en général. Mais à coup sûr elle n'était pas meuble. Le geste précis et adroit de Morlet, disséquant la terre autour de la brique, en haut, en arrière, et sur les côtés démontrait une maîtrise qu'une terre moyennement meuble eût rendue vaine et point n'eut été besoin de son secours pour sauver la brique d'une destruction certaine.

Je constate encore que la commission ne mentionne pas un fait que je juge de la plus haute importance L'ENCASTREMENT DANS LE SOL DUR (couche 1) à 1 1/2 centimètre de profondeur, soit sur la moitié de l'épaisseur de la brique, posée à plat. Or c'est cette couche que la commission elle-même décrit comme suit :

*Au fond, la couche 1, est composée d'argile très compacte de couleur jaune ; on la reconnaît immédiatement à la résistance qu'elle oppose à la pénétration des instruments de fouilles.*

**L'ANNEAU DE SCHISTE.** — *La tranchée ouest ne livra plus rien.*

*La couche 2 de la tranchée est, redevenue de compacité semblable à celle de la tranchée ouest, donne encore deux objets inclus dans son épaisseur, mais non à sa base. D'abord un objet en os (inventorié n° 12), puis, placé presque verticalement sur sa tranche dans la couche, un anneau plat de schiste (inventorié n° 13).*

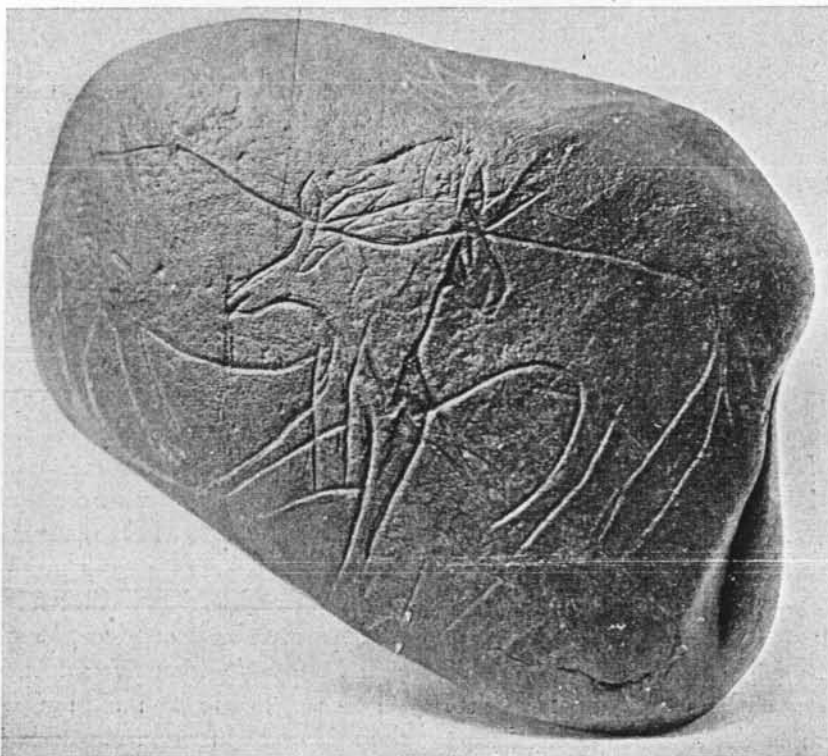
*La position presque verticale de cet objet, comme celle du galet n° 7, ne peut guère s'expliquer que par une habile pénétration par le haut, sans enlèvement nécessaire préalable de la terre végétale.*

à la largeur d'une main environ de la tranchée. « Tout le monde à bien vu? » a-t-il demandé. Alors il introduisit sa spatule sous l'objet, et faisant levier, il l'a fait basculer.

Or quelle est la conclusion capitale que la commission tira du fait qu'elle a vu cet anneau presque verticalement sur sa tranche? La voici :

*La commission, se considérant comme suffisamment éclairée, décida alors d'arrêter les travaux de fouille.*

**UNE EXPERIENCE.** — *La commission a exploré dans ces trois jours de fouille extrêmement*



*Cervidés accotés.* Cette gravure sur galet est une des plus fines qui aient été trouvées à Glozel : les traits en sont nets, sans repentirs.

On sait ce que je dis dans mon rapport particulier au sujet de l'anneau plat en schiste inventorié n° 13. J'ajoute ceci :

Je n'avais pas dans mon bagage le niveau d'eau qui m'eut permis d'apprécier son degré d'horizontalité. Mais, moi, solennellement, je lève la main et je jure devant Dieu, que j'ai vu l'anneau à plat, encastré dans le sol, et qu'il regardait le ciel de son grand œil central.

D'ailleurs, M. Bosch Gimpera avait disséqué avec soin toute la terre circonjacente, et l'anneau apparaissait seul comme un goulot de bouteille,

*minutieuse une surface d'environ 10 mètres carrés en dehors des sondages faits à l'extérieur de l'enceinte.*

*Au cours de ces travaux, la commission avait jugé bon de faire une expérience : un trou horizontal de 15 à 20 centimètres de profondeur et de 6 à 7 centimètres de diamètre avait été creusé en pleine couche 2 : un caillou fut déposé au fond. La terre d'extraction, rejetée dans le trou à la volée, fut ensuite tassée et bourrée. Or, quelques instants après, en recherchant le caillou, il fut absolument impossible de constater aucune trace de l'enfouissement.*



*Masque funéraire rappelant le masque des fouilles de Schliemann à Hissartik, dit « Tête de chouette ».*

*Cette expérience prouve qu'on ne peut pas, sous prétexte qu'on ne remarque aucun remaniement de la terre, rejeter l'hypothèse de l'introduction, HORIZONTALEMENT et sur une profondeur limitée, d'objets dans la couche 2.*

L'introduction horizontale suppose l'existence préalable d'une tranchée ; or nous savons déjà que Morlet autorise tout spécialiste à fouiller où bon lui semble. Pourquoi la commission n'a-t-elle pas jugé bon de faire la même expérience dans le sens vertical, le seul véritablement admissible pour l'introduction d'objets par un fantaisiste susceptible de tromper des savants qui choisissent eux-mêmes leur terrain ?

Le comité d'études, qui a opéré en avril, a fait cette deuxième expérience dont le résultat fut triomphal pour la sincérité du gisement.

**LES MOLAIRES.** — *On ne voit pas pourquoi dans des sépultures considérées comme non violées DEUX MOLAIRES seulement ont subsisté, parfaitement conservées, alors que les autres dents ont toutes été totalement dissoutes.*

Les autres dents ont été totalement dissoutes ?

J'avoue qu'elle m'a produit grande impression, la vue de ces deux molaires supérieures l'une gauche, l'autre droite, de forme et de fonction absolument symétriques, garantissant leur origine commune, avec au moins la même certitude

que les empreintes digitales.

Elles ont leurs cuspidés abrasées par un usage symétrique. Les spécialistes savent que les affections dentaires s'attaquent très fréquemment aux éléments symétriques.

Pourquoi celles-ci n'auraient-elles pas été les seules dents restantes du porteur ?

**LES RACINES PERFORANTES.** — *Seuls, deux briques et un vase portent les marques de racines qui les ont perforés ou s'y sont incrustées.*

Et celle, grosse comme mon petit doigt, qui a si malheureusement mutilé l'idole, et qui tenait la lourde niche de terre suspendue à la voûte de terre surplombante ?

**LES ANALYSES.** — *Les organismes scientifiques choisis étaient les laboratoires de la Sorbonne et de l'École des mines. Mais différentes difficultés soulevées depuis, qui ne sont le fait ni de la commission, ni du ministère, n'ont pas permis de réaliser ce vœu.*

Ces laboratoires ne relèvent-ils pas de l'université de Paris ? Et le recteur de l'université n'est-il pas le ministre lui-même ?

Bizarre. Il est à remarquer que c'est le seul passage que le rapport consacre à la nature des objets exhumés. Il eût été si intéressant d'apprendre son avis sur chacun d'eux en particulier.

**LES BISONS D'ARGILE.** — Plaçons ici un petit souvenir personnel.

Le dimanche 6 novembre, au soir, je remonte la côte des Duranthon en compagnie de deux membres de la Commission. A l'un d'eux, avec qui j'ai visité jadis les grottes de l'Ariège, je dis : « Si j'avais en faveur des bisons d'argile la moitié des preuves d'authenticité que je vois à Glozel, eh ! bien, ça me ferait du bien. »

« — Vous n'y croyez pas ? me demanda mon interlocuteur.

« — Pardon, moi j'y crois, mais je n'arrive pas à faire partager ma conviction autour de moi, — donnez-moi donc la preuve qu'ils sont authentiques, vous me rendrez service. »

« — Oh ! me répondit le professeur, je n'en ai pas d'autre que l'argument de sentiment ! »

Et voilà la valeur scientifique des arguments dont se servent des savants qui commettent des phrases comme celles-ci :

*Le débat a complètement dévié du seul terrain sur lequel il aurait dû rester : celui d'une discussion scientifique dans la sérénité scientifique, par des hommes dont la discipline scientifique est l'expression morale journalière ;*

Et la phrase s'achève dans ce regret :

*... de telles discussions ne devraient pas dépasser les limites du prétoire.*

Ici je suis de l'avis de mon excellent collègue Félix Regnault : *Nous devrions, quand nous croyons tenir la vérité, nous attacher à la rendre si évidente qu'elle soit acceptée de tous.* Et je l'invite à nous rencontrer à Glozel avec les 640 membres de la Société préhistorique de Nîmes mis en défiance, comme je l'étais moi-même, à la vue d'une brique en terre dégourdie. Quand ils en auront vu exhumé quelques-unes leur presque unanimité passera dans l'autre camp. Rien n'est dangereux comme un diagnostic à 400 kilomètres de distance.

**UN FOUR.** — *L'attention de la commission a été attirée sur une pierre gravée faisant partie de l'appareillage extérieur du four de Glozel, situé à quelques mètres devant la maison habitée par la famille Fradin. Sans vouloir en tirer aucune conclusion elle croit cependant nécessaire de signaler cette coïncidence étrange.*

*Cette pierre, roche primitive ou roche éruptive, porte, bien nette, la gravure d'une tête d'animal vue de profil.*



*Vase funéraire figurant le masque sans bouche*

Le four remonte à environ trois quart de siècle. Interrogés sur l'existence de cette gravure, MM. Fradin disent ne l'avoir jamais remarquée.

La commission croit devoir rappeler que l'histoire de l'archéologie, comme celle d'ailleurs d'autres sciences — pour toutes les époques, — a enregistré de nombreuses mésaventures (certaines gravures paléolithiques, âge de la corne en Suisse, vases et statuettes de Spiennes, vases moabites, etc...). C'est pourquoi elle avait le devoir de s'entourer de toutes les précautions possibles.

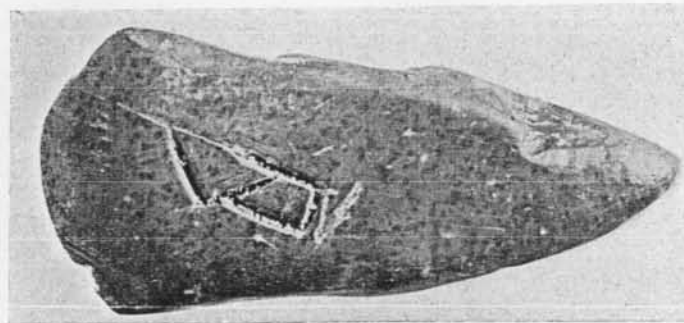
J'ai longuement considéré cette gravure (?) et je l'ai prise pour un jeu de la nature préservé par le couteau amusé de quelque désœuvré dominical. La tête d'animal n'est pas plus nette que les têtes d'animaux que dessinent parfois les nuages : trois traits qui se coupent et deux cercles approximatifs dont l'un ferait l'œil et l'autre le naseau. Le tout est surmonté de volutes en nuages qui pourraient figurer d'in vraisemblables bois de cervidé.

Le passant qui la regarde s'amuse au moyen de crayons ou de cailloux à parfaire la ressemblance. J'en sais un qui l'a fait pendant notre séjour à Glozel.

La commission a tout à fait raison de ne pas vouloir tirer de conclusion de cette pierre gravée, et malgré toute ma déférence pour les hautes personnalités qui la composent je ne puis m'empêcher de qualifier de puérides les lignes qu'elle consacre à ce « four » et les explications qu'elle donne pour les excuser.

Les journaux se sont emparés de ce passage du rapport pour annoncer que les enquêteurs avaient évalué l'âge du gisement à 75 ans. Il n'en est rien. Ces Messieurs très prudents ont conclu à la non-ancienneté. Qu'est-ce que non-ancien pour un préhistorien travaillant dans nos contrées? Une époque que l'on peut situer entre zéro et deux mille ans. Ah! s'ils avaient dit trois quarts de siècle...

**LE RAPPORT DE M. CHAMPION.** — Il y fut répondu par les examens et analyses des laboratoires de Porto et d'Oslo. Nous n'aurons pas la cruauté d'insister.



Hache polie sur laquelle est gravé un signe ne figurant pas dans l'alphabet glozélien, qui est sans doute une marque de propriétaire

### LES FOUILLES DU COMITÉ D'ÉTUDES.

— L'indigence du rapport de la commission internationale ne troubla pas longtemps la sérénité du docteur Morlet. Bientôt, en effet, il conviait à de nouvelles fouilles de contrôle un Comité d'études qu'il avait ainsi composé : Allemagne : MM. Wilke et Moschkau ; Angleterre : Dr Foat ; Belgique : MM. A. Bayet et Tricot-Royer ; Espagne : M. de la Vega ; France : MM. Salomon Reinach, Joseph Loth, William Loth, Van Gennep, Depéret, Mayet, Arcelin, Roman, Locard, Audouin ; Monaco : M. Butavand ; Norvège : MM. Björn et Sketelig ; Roumanie : M. Tafrali ; Suède : M. Söderman ; Tchéco-Slovaquie : M. Absolon.

Les douze membres dont les noms sont en italique répondirent à l'appel et se rencontrèrent en une séance préparatoire à Vichy, le mercredi 11 avril. Les fouilles de contrôle commencèrent dès le lendemain à la première heure, et le Comité fonctionna jusqu'au samedi 14 avril. A la fin de chacune des journées de fouilles un procès-verbal fut rédigé en commun et signé par les membres du comité. Sa lecture rend vain tout commentaire.

**FOUILLES DU 12 AVRIL 1928.** — Malgré une pluie tantôt fine, tantôt tombant par rafales, les fouilles du jeudi matin 12 avril, exécutées en présence du Comité d'Etudes, ont donné, vers 11 h. 45, un résultat remarquable. La tranchée creusée l'a été sur un terrain rectangulaire de terre vierge, préalablement délimité par M. Arcelin, vers le milieu du champ. Voici comment on a procédé à l'ouverture de la tranchée : 1° Enlèvement de la couche végétale noire sur toute la surface de la tranchée ; 2° enlèvement de la couche jaune sur une hauteur de bêche (0 m. 30 environ) ; 3° commencement d'enlèvement d'un deuxième lit de la couche jaune, sur une même hauteur ; 4° à ce moment la bêche pénétrait dans l'argile dure d'environ 0 m. 15, la troisième phase fut alors réduite à une excavation de cette hauteur et toute la fosse se trouva ainsi déblayée.

Le galet a été rencontré vers le milieu de la tranchée à une profondeur de 0 m. 60 au-dessous



*M. Salomon Reinach se fait transporter au champ de fouilles dans un char à bœufs. Au premier plan, à côté du char, Madame Reinach ; juste derrière elle, M. Espérandieu, membre de l'Institut ; à droite de M. Reinach, Emile Fradin en casquette, devant les bœufs, le grand-père Fradin.*

du niveau du sol. Au point ouest de la tranchée MM. Audollent et Foat avaient suivi, sans rien rencontrer, un trou d'animal fouisseur long de 0 m. 60 environ.

Comme un ouvrier travaillait seul, dans le milieu de la fosse, le bruit d'un choc suivi des mots : « Je trouve quelque chose » fut nettement perçu par MM. Audollent, Joseph et William Loth, Arcelin et Foat, qui ne quittaient pas l'ouvrier des yeux. Aussitôt M. Morlet accourut de quelques mètres de distance et le mot d'ordre passa de bouche en bouche : « Ne touchez à rien ! » Toute l'assistance fut bientôt auprès de la tranchée y compris des dames et quelques personnes âgées, réfugiées sous une tente voisine. Le galet, après avoir été atteint par l'outil, présentait son plan incliné de 30° environ sur l'horizontale. On le lava par aspersion, sans y toucher, pour faciliter la prise de photographie *in situ*. Ensuite M. Audollent retira l'objet et y reconnut des traces de gravure. Son geste fut également cinématographié. Après quoi on procéda au lavage complet. Le galet roulé, de 0 m. 173 sur 0 m. 10, est un schiste noir métamorphique qui porte, au revers, trois légères encoches déterminées par l'outil qui l'a frappé, les gravures sur l'autre face, notamment un renne courant, de nombreux caractères, sont absolument intacts. Suivent les douze signatures.

**FOUILLES DU 13 AVRIL 1928.** — Le temps est au beau, mais le terrain extrêmement humide, nous oblige à évacuer au moyen de rigoles et de

seaux les eaux qui ont envahi la tranchée. Aussitôt asséchée, nous avons donné à la tranchée une profondeur de 1 mètre allant jusqu'à 1 m. 10 à certains endroits pénétrant ainsi dans la couche dure inférieure d'environ 50 centimètres. Près du front ouest, pendant le nettoyage, on trouve de grosses et de petites racines en place, puis de petits fragments anguleux de roches granitisées. La commission avait décidé de procéder à l'étude des tranchées par tranches verticales de manière à ce que l'on puisse toujours voir clairement la superposition des trois couches et vérifier ainsi leur intégrité. De plus, le front de taille a été exploré de bas en haut en commençant par la couche dure ; suivant un angle de 30° environ de façon à laisser en surplomb la couche végétale intacte. On a, ensuite, pratiqué une deuxième tranchée de 1 m. 05 de large et de 3 m. 60 de longueur, parallèle à la première et séparée d'elle par une banquette intacte de 0 m. 75 de largeur. Cette deuxième tranchée se trouve au nord de la première. Cette banquette a été abattue en fin de journée.

1° En explorant la tranchée sud du côté ouest, à 11 h. 30, nous trouvons un pendentif en os à 0 m. 55 de profondeur et à 1 m. 12 de l'extrémité (ouest) de la tranchée. En dégagant ce pendentif, il se fragmente en deux morceaux qui se raccordent (signe de fragilité de l'os et de son état de fossilisation). Cet objet porte sur les deux faces des signes alphabétiques. Il était placé presque horizontalement sans aucune trace de dérangement

des couches supérieures et laissait après lui une coque négative bien nette.

2° A 3 h. 05, dans la tranchée parallèle nord, vers l'extrémité est, on recueille un fragment de brique avec inscription, dont tous les côtés ont été anciennement brisés (M. J. Loth). L'objet était à 40 cm. de la surface du sol, dans la couche archéologique.

3° Dans la terre de remblai de cette même tranchée, M. Tricot-Royer trouve un morceau d'ocre brune (1).

Deux autres petites tranchées qui n'ont pas donné de résultat ont été pratiquées (par MM. Bayet, Depéret et van Gennep), à l'ouest, dans le bois et sur la limite nord du champ des fouilles, en dehors des fils barbelés. Suivent les noms des signataires du premier rapport, sauf celui de M. Arcelin qui vient de prendre le train pour Mâcon après nous avoir laissé ses notes et nous assurant qu'il nous avait donné le meilleur de son temps.

**FOUILLES DU 14 AVRIL 1928.** — La troisième et dernière journée de fouilles du Comité d'Études a été favorisée par le temps, le matin, mais contrariée, l'après-midi, par la pluie. Les découvertes suivantes ont été faites :

1° En regardant les déblais de la première tranchée de la veille, un ouvrier a amassé un objet en os portant en relief un capridé, avec de nombreux signes alphabétiformes des deux côtés. Cet os était planté partiellement dans un bloc d'argile.

2° Dans le front de la tranchée ouverte le matin vers l'ouest du champ, on a recueilli un galet de schiste carbonifère (longueur 0 m. 072), également couvert de signes, mais d'un seul côté ; il était placé juste au-dessus d'un disque épais en terre cuite, d'environ 0 m. 30 de diamètre à 0 m. 30 de profondeur (M. Van Gennep).

3° Un troisième galet, avec un seul signe gravé reconnaissable, a été retiré d'une tranchée voisine de la tombe 2 à l'ouest (longueur 0 m. 077, largeur 0 m. 045).

Signalons encore :

4° Une petite lampe à

(1) Le lundi suivant, dans cette même terre de remblai j'ai ramassé un fragment de brique à cupules que le D<sup>r</sup> Morlet a bien voulu m'offrir.

bec, en terre cuite, intacte, trouvée dans la tranchée ouverte le matin à 0 m. 65 de profondeur (hauteur 0 m. 035, longueur 0 m. 07).

5° Un petit silex de type tardenoisien, recueilli dans la couche archéologique, explorée la veille.

Quatre membres du Comité : MM. Audollent, Roman, Soderman, et Tricot-Royer ont procédé, le matin, à une expérience consistant à prélever soigneusement un gros bouchon de terre végétale, puis la couche d'argile sous-jacente, pour insérer au-dessous de la couche archéologique une pierre ensuite recouverte des couches enlevées soigneusement tassées.

La fouille pratiquée ensuite a démontré combien on peut facilement dépister un terrain ainsi préparé. Malgré toutes les précautions de tassement et de remplacement des couches successives, le mélange des deux couches est évident, le sol se désagrège, en mottes et ne se laisse plus tailler en tranches ; il subit une déformation évidente au séchage, craquelant partout, etc.

Suivent les signatures du précédent compte rendu sauf celle de M. le professeur Bayet qui a dû nous quitter à midi.

Ajoutons que ces fouilles ont été pratiquées avec une rigueur scientifique qui fit impression sur les spectateurs. Contentons-nous de donner les avis de M. le comte Prorock, le préhistorien américain et du prof. Martin, des Facultés catholiques de Lyon.

M. Prorock dit : « M. Breuil me déconseillait le voyage de Glozel, je suis bien heureux de ne pas l'avoir écouté ! » Et M. l'abbé Martin inscrivit au Livre d'Or d'Émile Fradin cette phrase : « L'abbé Jean-Baptiste Martin, docteur ès-sciences professeur de géographie à la Faculté catholique de Lyon, curé de Beynoist (Ain), est heureux d'avoir visité le musée de Glozel en compagnie de M. E. Fradin et d'avoir été convaincu de l'extrême importance des découvertes qu'il a faites et de leur parfaite authenticité. Glozel, le 13 avril 1928. »



Galet de diorite sur lequel est gravé le corps d'un animal qui est peut-être un ours. Au-dessus, trois signes alphabétiques.

N. D. L. R. — Les photographies des objets trouvés dans les fouilles proviennent des publications consacrées par le D<sup>r</sup> Morlet à « Une nouvelle Station Néolithique ».